

En voiture Simone, mais en covoiturage



Thierry Roche, directeur délégué de MP13, Jean-Jacques Enoc, président de l'Automobile-club d'Aix et l'élu Victor Tonin. /PH B.M.

Partenaire officiel de Marseille Provence 2013, l'Automobile club d'Aix vient de mettre en place un covoiturage "événementiel". Un service nécessaire pour une manifestation d'envergure.

covoiturage-mp13.fr

"MP13, c'est 97 communes associées sur 4800m² de territoire. Chaque année, notre région reçoit plus de dix millions de touristes. On espère en accueillir deux millions de plus avec cette manifestation", a déclaré Victor Tonin, élu au Tourisme à Aix, lors de la soirée de lancement du site covoiturage-mp13.fr, jeudi à l'Office de tourisme. "Avec les 1000 événements programmés à cette occasion, de Marseille à Arles en passant par Aix, il fallait trouver une solution pour gérer le réseau routier", a ajouté Jean-Jacques Enoc, président de l'Ac.

Alors, pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site. Puis, de remplir les différents champs: conducteur ou simple passager, départ et arrivée, plage horaire et date du déplacement. Des préférences plus exotiques peuvent être spécifiées. Si on aime la musique, l'informatique et qu'on voyage avec notre animal de compagnie, l'expédition sera des plus conviviales... Le site estime également le coût du trajet selon le nombre d'individus présents dans le véhicule. Une fois la demande en ligne, les personnes intéressées nous contacteront par mail pour mettre au point les derniers détails. Un système plébiscité par les organisateurs de MP13, qui promettent des parkings dédiés aux covoitureurs, sur les principales manifestations.

Bettina MAITROT

Pour info. Économique, convivial et pratique, le covoiturage convainc de plus en plus de Français. De l'essence devenue trop chère, à l'avion ou le train aux prix parfois inaccessibles pour les petits budgets, il permet, par exemple, de diviser par quatre un trajet Paris-Marseille, si quatre voire cinq personnes participent au voyage. Né dans les années soixante aux Etats-Unis, le service s'est peu à peu étendu à l'Europe... et à notre région. Mis en place en 2006 par l'Automobile club d'Aix (Aca) au sein de la Communauté du Pays d'Aix et des départements limitrophes, il compte à ce jour 7 100 inscrits sur le site "covoiturage.autoclubaix.com" et 17 000 en Paca sur "123envoiture", la plateforme nationale. Un service 2.0, fortement encouragé par les autorités pour son caractère écologique. En 2012, 2 236 tonnes de CO2 ont ainsi été économisées en CPA, grâce au covoiturage.

B.M.

974984

iDEALS -69%
by La Provence



<http://www.luxveritasgemma.com/>
Marseille

Donnez à votre poignet ce qu'il mérite avec ce magnifique Bracelet en Or et topaze

49,90€
au lieu de 160€

Economie 110^{10€}

Dès maintenant sur

www.i-deals.fr

Cumul des mandats: Maggi renonce au Conseil général

Le nouveau député a tranché: l'élu socialiste reste maire de Velaux

Devenu député par la force des choses et le décès prématuré d'Olivier Ferrand, Jean-Pierre Maggi savait bien qu'il avait un peu trop de fauteuils où siéger: l'Assemblée nationale, l'Hôtel du Département, la mairie de Velaux, sans parler du conseil communautaire d'Aggloprope Provence ou encore du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) dont il est le président.

Le multi-élu avait choisi d'attendre la décision du Conseil constitutionnel sur le recours déposé par Nicolas Isnard, le rival UMP d'Olivier Ferrand lors de ces législatives, pour trancher. Les Sages l'ayant conforté dans son mandat national, il y a tout juste une semaine, Jean-Pierre Maggi a

"Le plus facile aurait été de rester conseiller général"

JEAN-PIERRE MAGGI

décidé de ne pas attendre plus longtemps pour remettre l'une de ces écharpes. Ce sera celle de conseiller général.

"Ce fut un choix extrêmement difficile. J'ai pris énormément de plaisir à servir la commune de Velaux et le canton de Pélissanne", estime le député. Du plaisir dans la durée: Jean-Pierre Maggi est maire de Velaux depuis 33 ans et conseiller général depuis vingt ans. "La facilité, cela aurait été de rester conseiller général. Conseiller général, vous êtes en deuxième ligne, vous avez des moyens. Maire, c'est de la première ligne, c'est vous qui devez régler les problèmes, c'est à vous de prendre les décisions avec des moyens parfois limités. C'est à vous qu'incombe la gestion des ressources humaines, détaille-t-il. Pour toutes ces raisons, m'est apparu essentiel de conserver la mairie de Velaux jusqu'aux municipales. Ce choix est un choix de responsabilité".

Et après? Pas sûr que Jean-Pierre Maggi soit en capacité de brigrer un septième



Le multi-élu avait choisi d'attendre la décision du Conseil constitutionnel sur le recours déposé par Nicolas Isnard, le rival UMP d'Olivier Ferrand lors de ces législatives, pour trancher. /PHOTO SERGE GUEROUIT

mandat de maire, en 2014. Si les conclusions du rapport Jospin portant sur "le renouveau démocratique" étaient suivies par le Gouvernement, cela ne pourrait être le cas.

Au Département, le remplacement de Jean-Pierre Maggi in-

terviendra courant janvier. Ses délégations: l'aide aux communes et la vie locale seront redistribuées par le président du Conseil général, Jean-Noël Guérini. Quant à son siège, nul besoin de nouvelles élections, il sera occupé par sa suppléante

lors des élections de 2011: Alexandra Duprey. Cette élue PS de Velaux, âgée de 33 ans, est responsable du service communication de la ville de Fos.

La décision du Conseil constitutionnel et cette annonce de Jean-Pierre Maggi viennent clore une séquence politique douloureuse. "C'est un second souffle", estime le député qui a eu, hier lors de sa conférence, des propos durs à l'encontre de son opposant politique Nicolas Isnard, auteur du recours. "Il a tout fait, en connaissance de cause pour salir l'image d'Olivier Ferrand et pour bloquer mon action de député au service de notre territoire et du pays", accuse-t-il. Une virulence loin de l'ambiance "courtoise" de la campagne électorale. Mais si ce recours, a "bloqué pas mal de choses", comme l'indique Jean-Pierre Maggi, aujourd'hui, "c'est un nouveau départ".

Claire AYBALEN

Lire aussi nos informations en page départementale.

LES DOSSIERS

Les Canadair. À l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Maggi dit avoir choisi d'être membre de la commission de la défense "pour pouvoir notamment suivre de près les enjeux de la Base aérienne et de l'école de l'air". Il l'assure, il sera très attentif au devenir de la base de la sécurité civile et soutient la piste Salon pour un éventuel déménagement des Canadair.

La métropole. Jean-Pierre Maggi plaide pour un pôle métropolitain. "Le Gouvernement ne peut pas passer en force quand 95 maires sur 119 du Département sont contre. Il faut travailler avec la

ministre de la décentralisation pour parvenir à un consensus le plus large possible".

LyondellBasell. Le travail pour un repreneur se poursuit. Jean-Pierre Maggi annonce d'ailleurs devoir faire le point avec Arnaud Montebourg.

Les échangeurs de Coudoux et Salon. Il s'agit de demi-échangeurs qui contraignent les automobilistes à traverser ces villes pour changer d'autoroute. D'autres dossiers ont été évoqués: le conflit à la maison de retraite de Saint-Chamas, l'hôpital de Salon, le mur antibruit de Rognac, l'étang de Berre...

Nouvelle Mercedes Classe A

A partir de 369€^{TTC} /mois*

Mercedes-Benz

Masa



PERFORMANCE CENTER

3, route de Galice - AIX-EN-PROVENCE - 04 42 52 55 10

Centre d'essais permanent tous les jours sans interruption de 8h00 à 19h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.

*En Location Longue Durée. Exemple pour une Mercedes Classe A 180 CDI BlueEFFICIENCY INTUITION BM6 au prix tarif conseillé le 14/09/2012, proposée en Location Longue Durée sur 37 mois avec un 1^{er} loyer de 3 320 €^{TTC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 369 €^{TTC} (hors assurances facultatives) et pour un kilométrage maximum de 45 000 km. Frais de dossier 396 €^{TTC} inclus dans le 1^{er} loyer. Modèle présenté: Exemple pour une Mercedes Classe A 180 CDI BlueEFFICIENCY FASCINATION BM6 équipée de la peinture métallisée au prix tarif conseillé le 14/09/2012, proposée en Location Longue Durée sur 37 mois avec un 1^{er} loyer de 3 320 €^{TTC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 518 €^{TTC} (hors assurances facultatives) et pour un kilométrage maximum de 45 000 km. Frais de dossier 500 €^{TTC} inclus dans le 1^{er} loyer. Offre valable pour toute commande et livraison entre le 01/09/2012 et le 31/12/2012, chez les Distributeurs participants, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 9, rue de Chaponval - 78870 Bailly, RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177. Consommation mixte 3,8 à 6,2 l/100 km. CO₂ de 98 g à 148 g/km.